

L'action internationale des collectivités territoriales : des politiques publiques en recherche(s)

**PROGRAMME
PRÉVISIONNEL**

**4-5-6 décembre 2013
Colloque - Grenoble**



Note de cadrage

Cités Unies France, Sciences Po Grenoble et l'Institut des Hautes Etudes sur l'Action Internationale des Villes et Gouvernements Locaux (IDHIL) ont décidé d'organiser en commun un colloque scientifique et international sur l'action internationale des collectivités territoriales.

Ce colloque s'inscrit dans la suite de celui organisé par CUF et le Centre de Recherche Politique de la Sorbonne (CRPS - Paris 1), à Paris en 2006 sur « le sens de la coopération décentralisée ». Il prendra en compte les différents travaux menés par l'IDHIL et notamment les conclusions des séminaires organisés depuis 2008 (exemples : séminaire de Barcelone sur la recherche en 2008 ; séminaire de Grenoble sur la participation citoyenne dans la coopération décentralisée en 2011 ; séminaire IDHIL/IEA de Nantes sur « AICL et territoire » en 2012 etc.).

Organisé à Sciences Po Grenoble, connu pour être pionnier dans les recherches sur les politiques publiques, le colloque aura pour thème « l'action internationale des collectivités territoriales en tant que politique publique ». La rencontre doit permettre à des chercheurs, universitaires, élus, techniciens, étudiants, doctorants... de partager et confronter leurs points de vue en mobilisant l'apport des sciences sociales sur ce qui apparaît comme une politique publique récemment conçue et mise en œuvre.

Les objectifs du colloque

S'appuyant sur l'histoire des jumelages et de la coopération décentralisée, les actions de coopération internationale des collectivités territoriales prennent une nouvelle forme, celle de « l'action internationale des collectivités territoriales » (AICT).

L'AICT est une politique publique exigeante qui a pour caractéristique d'être territorialisée (non sectorielle), participative (en direction de la société civile), partenariale (avec les collectivités étrangères du Nord et du Sud), qui fonctionne en réseau, se trouve en recherche de mutualisation et a un caractère communiquant avoué (en direction des partenaires et des populations).

Alors que toutes les politiques publiques se nourrissent depuis longtemps de recherches en sciences sociales, l'AICT n'en est qu'à ses débuts dans ce domaine.

Ce colloque a pour objectifs de :

- Dresser un état des recherches et débats des sciences sociales sur l'AICT ;
- Faire progresser les recherches en sciences sociales sur l'AICT et poursuivre le travail de prise en compte de l'AICT par les chercheurs ;
- Constituer un corpus scientifique pour alimenter les formations en direction des élus et des administrateurs ;
- Participer à la structuration d'un discours politique sur l'AICT pour renforcer la légitimité des politiques internationales des collectivités locales.

La méthode du colloque :

- Un colloque multi-acteurs. Les chercheurs ont la parole, mais dialoguent avec les praticiens. Les recherches menées déploient les méthodes des sciences sociales, tout en prétendant constituer des guides pour l'action.
- Un colloque interdisciplinaire et comparatiste. Il s'agit de confronter les différentes conceptions de l'action internationale des collectivités territoriales en revenant à ce qui différencie à travers le monde les formes d'Etat et les institutions politiques et administratives.
- Ce colloque s'adresse principalement aux acteurs de l'AICT (élus locaux, agents de collectivités locales, associations, entreprises, représentants des Etats engagés collectivités territoriales, ainsi qu'au monde de la recherche) en favorisant un dialogue entre les différentes sphères.

Mercredi 4 décembre

13h30-19h00

Au siège du conseil général de l'Isère

13h30 – 14h30

Ouverture du colloque

- Conseil général de l'Isère ;
- Jean-Michel DETROYAT, conseiller municipal délégué en charge de la coopération décentralisée, ville de Grenoble ;
- Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole;
- Agence Française de Développement (AFD) ;
- Etat.

Animation par les organisateurs

* * * * *

14h30 – 16h30

Table ronde introductive :

L'AICT, un choix ou une nécessité ?



A l'heure de la globalisation, l'action internationale des collectivités territoriales apparaît comme l'un des instruments du renforcement de la décentralisation et des territoires. Il s'agit alors de se demander quels sont les intérêts du développement d'une diplomatie des territoires et comment celle-ci peut s'articuler avec les intérêts de la collectivité avec une attention particulière aux phénomènes de diasporas d'une part et à l'importance du rayonnement (influence) et de l'attractivité des territoires d'autre part.

Il conviendra dans un premier temps d'établir les enjeux de la coopération internationale des territoires, puis de définir la place de l'action internationale des collectivités territoriales dans les politiques territoriales.

Ainsi, la table ronde cherchera avant tout à mettre l'accent sur la prise de décision politique qui mène à l'engagement de la collectivité à l'international et à la naissance (ou la poursuite) d'une politique de « coopération décentralisée » : Pourquoi l'AICT est-elle aujourd'hui, sans être une compétence obligatoire des collectivités, un passage obligé pour une collectivité de grande taille, taille moyenne, et parfois même de petite taille ? Qui décide de l'engagement (élu, technicien, l'association, le citoyen, les collectivités partenaires...) ? A quelles fins ? Comment choisit-on les thèmes et les zones de coopération ? Quels débats, s'il y en a, voit-on émerger sur la façon de « faire de l'international » ? A quelles divisions renvoient ces débats ?

Pourquoi, si l'AICT est souvent remise en question, les collectivités maintiennent-elles leurs coopérations ? L'action internationale des collectivités territoriales seraient-elles devenue indispensable aux collectivités ?

Cette table ronde se présente comme une séance introductive au colloque.

En donnant la parole aux élus et praticiens des collectivités territoriales, la séance pose les problématiques qui seront ensuite développées dans les tables rondes.

Intervenants :

Animateur / Président : Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France

- Etienne BUTZBACH, maire de Belfort ;
- Marie-Hélène CHAMBRIN, docteur en sciences sociales, ancien cadre aux relations internationales du conseil général de Seine Saint Denis, (*sous réserve de confirmation*) ;
- Jean-Jacques GLEIZAL, Président de l'IDHIL ;
- Denis SCHULTZ, Directeur de l'IRCOD

Discutant(s) :

- François Brunet, consultante (*sous réserve de confirmation*).

* * * * *

1^{ère} table ronde : Genèse de l'AICT



Analyser et mieux comprendre les conditions historiquement construites d'émergence de la politique d'Action Internationale des Collectivités Territoriales telle qu'elle s'impose aujourd'hui, notamment dans les formulations du rapport Laignel du 23 janvier 2013, aux praticiens tout autant qu'à la recherche. Assiste-t-on à la naissance d'un nouveau référentiel, alliant solidarité et intérêt local bien compris, conjuguant rayonnement et attractivité ?

On propose, dans ce moment de la réflexion, d'établir la généalogie de l'AICT dans un contexte de profonde transformation des équilibres internationaux et de crise économique, financière, sociale et politique de la globalisation. Il s'agit de faire apparaître les continuités tout autant que les discontinuités, les jeux d'acteurs multiples dans différents contextes nationaux aussi bien qu'au plan international, qui vont contribuer à imposer, depuis le début du XX^e siècle, des pratiques discursives prétendant rendre compte de l'engagement international des gouvernements locaux comme « internationalisme municipal, *Municipal International Cooperation*, jumelages, diplomatie citoyenne, *municipal foreign policy*, protodiplomatie, *sistercity*, *city-to-city cooperation*, coopération décentralisée, diplomatie des villes et ... Action Internationale des Collectivités Territoriales ». Cela implique aussi de revisiter l'histoire complexe de la relation entre décentralisation, territorialisation de l'action publique d'une part, et action extérieure des collectivités territoriales ainsi que leur mode de légitimation réciproque, d'autre part, posant inlassablement la question de la reconnaissance internationale d'une « science communale ». Enfin, dans une perspective comparative, la séance vise à faire un état des lieux et une mise en perspective historique des travaux et des questionnements en science sociale sur l'Action Internationale des Collectivités Territoriales et donc de sa construction comme objet de recherche.

Intervenants :

Animateur : Bertrand GALLET, directeur général de Cités Unies France

- Nick CLARKE, (Université de Southampton) « The international partnerships of British local authorities : Origins and development » ;
- Abdelkader DJEFLAT, Directeur du Master IPC, Université de Lille 2 « La construction de la dimension économique dans coopération décentralisée » ;
- Nicolas MAISETTI, Docteur en sciences politiques, « Marseille : socio-histoire d'une ville monde » ;
- Renaud PAYRE (ENS Lyon – Sciences Po Lyon) « Une science communale ? » ;
- Yves VILTARD, Maître de Conférences en Science Politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, "Penser l'AICT, Constructions discursives politiques et savantes

d'une pratique." ;

- Antoine VION, Université d'Aix-Marseille « Naissance de la fédération des villes jumelées : Cités Unies dans le contexte de la décolonisation (1956 – 1976) »;

Discutant(s) : François PACQUEMENT, chargé de mission Réflexion stratégique et Histoire (AFD)

* * * * *

Cocktail offert par le conseil général de l'Isère

Jeudi 5 décembre

09h30 - 12h

Science po Grenoble

09h30 – 10h00

Ouverture de la journée

- Jean-Charles Froment, Directeur de Sciences Po Grenoble
- ..., Conseil régional Rhône Alpes

* * * * *

10h00 – 12h00

2^{ème} table ronde :

Les collectivités territoriales dans la gouvernance internationale



Le questionnement qui se posait il y a une vingtaine d'années sur le statut d'acteur international des collectivités territoriales doit aujourd'hui être dépassé. Deux décennies de coopération décentralisée ont montré la capacité des collectivités territoriales à se positionner comme des acteurs qui comptent - et qui durent - dans les relations inter- et transnationales. Cette institutionnalisation de l'action internationale des collectivités territoriales, l'essor de la diplomatie des villes, et les changements d'échelle de l'action locale/internationale qui les ont accompagnés soulèvent de nouvelles interrogations : comment analyser sociologiquement des phénomènes comme les réseaux internationaux de villes et de collectivités territoriales ? Quelles pratiques recoupent aujourd'hui les politiques internationales des grandes métropoles ? Comment se nouent les relations entre les collectivités territoriales, leurs associations et les grandes organisations multilatérales et l'Union européenne, et pour quels effets ? En un mot, quel rôle jouent les collectivités territoriales dans la gouvernance internationale aujourd'hui ? On l'aura compris, cet atelier vise à porter un nouveau regard sur l'action internationale des collectivités territoriales, mêlant analyse sociologique de l'action publique (locale/internationale) et théorie des relations internationales.

Intervenants :

Animateur : Raul MAGNI BERTON, Professeur de Science Politique, Science Po Grenoble

- Charlotte HALPERN, Centre européen de Sciences-Po Paris : « L'union européenne et l'action internationale des collectivités locales : le cas du programme INTERREG ».
- Renaud PAYRE, Sciences-Po Lyon : « Les stratégies d'internationalisation des villes : le cas de Lyon » ;
- Franck PETITEVILLE, Professeur de Science Politique à Sciences-Po Grenoble: « Les villes globales dans les relations internationales »;
- Yves VILTARD, Maître de Conférences en Science Politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « La légitimation de l'action internationale des collectivités locales »;

Discutante : Mary GELY, doctorante PACTE – Territoires – Ecole doctorale de Grenoble, ARRICOD et chargée de mission conseil général de l'Isère.

* * * * *

Déjeuner libre

3^{ème} table ronde :

Droit et institutions de l'AICT : éléments de comparatisme



Le droit ne permet de cerner que très partiellement et imparfaitement la réalité de l'action internationale des collectivités territoriales, en consacrant une catégorie juridique dont l'unité elle-même peut être contestée. Il apparaît que le droit semble vouloir à tout niveau (européen et étatique) enserrer la coopération décentralisée dans des cadres contraignants. Pourquoi ? Est-ce pertinent ? Ne faut-il pas le regretter ? Ainsi, au niveau européen, en passant de la seule convention de Madrid à des dispositifs juridiques beaucoup plus précis, n'a-t-on pas enlevé toute liberté, étouffé toute velléité d'initiative, ôté toute possibilité d'innovation aux collectivités en matière de coopération décentralisée ? Si cela peut se concevoir en matière de coopération transfrontalière au nom de la sécurité juridique, n'est-ce pas regrettable en matière de coopération décentralisée ?

L'action internationale des villes et gouvernements locaux est une réalité que le droit ne traduit et encadre que partiellement. Les acteurs – collectivités territoriales, Etat et autres – donnent en effet corps à cette notion, en l'interprétant naturellement dans un sens qu'ils estiment leur être favorable. Ainsi, le mythe juridique et politique d'une égalité entre collectivités décentralisées semble largement entretenu par le concept de coopération décentralisée. Or, l'inégalité est une réalité en la matière, qu'une étude de droit comparée ne peut que mettre en évidence, en s'attardant notamment sur une présentation des outils et pratiques juridiques en vigueur en Amérique latine et en Afrique subsaharienne.

Intervenants :

Animatrice : Bénédicte Fischer, maître de conférences, et Nicolas Kada, professeur et directeur du CERDHAP, Université Grenoble-Alpes

- Pierre-Yves CHICOT, Maître de conférences HDR, Université Antilles – Guyanne : « Action extérieure des collectivités d'outre-mer : entre droit dérogatoire et droit commun »
- Jacques FIALAIRE, Professeur de droit public, Université de Nantes. Co-directeur du GRALE (Groupement de Recherches sur les Administrations Locales en Europe) : « Peut-on encadrer juridiquement l'action internationale des collectivités locales ? » ;
- Jean-Pierre JACOB, Professeur en anthropologie et sociologie du développement, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève. « L'invention de la territorialité dans les communes ouest-africaines » ;

- Falilou MBACKE CISSE, Expert indépendant en décentralisation, développement territorial et gouvernance, et Membre fondateur de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique : « Analyse transversale de l'action internationale des collectivités territoriales du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal : quelle ingénierie institutionnelle pour une approche territoire véritable ? » ;
- Jamil SAYAH, Maître de conférences, Université de Grenoble-Alpes : « Action extérieure des collectivités et transition démocratique : l'exemple des printemps arabes ».

Discutante : Elisabeth DAU, Responsable de programme, Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG)

* * * * *

16h30 – 18h30

4^{ème} table ronde

Politiques publiques : des référentiels en reconstruction



La table ronde 5 est l'occasion d'articuler les résultats présentés dans les tables rondes 2, 3 et 4. En effet, évoquer l'AICT sous l'angle des politiques publiques nécessite de mettre en équation trois variables :

- des sentiers de dépendance plutôt nationaux (la façon dont cette thématique a été historiquement balisée et énoncée dans chaque champ institutionnel et politique national –cf la généalogie des pratiques discursives sur un siècle, y compris au sein des sciences sociales pour présenter l'AICT comme un objet de recherche).
- des jeux d'acteurs profondément et structurellement internationalisés (avec les organisations internationales, la diplomatie des villes, les politiques des grandes métropoles, l'eupéanisation des politiques publiques...)
- des normes mises en difficultés d'application sur leurs finalités (avec la profusion de dispositifs juridiques qui spécialisent et contraignent le droit loin des enjeux sociétaux d'égalité et de solidarité).

Il sera demandé aux animateurs et présidents des trois tables rondes de la journée de témoigner sur cette grille de lecture croisée. La table ronde permettrait d'aborder la question des nouveaux

référentiels de la coopération décentralisée en esquissant une transition avec la dernière table ronde sur l'évaluation et sur les impacts de cette « action publique locale-globale » émergente.

Intervenants :

Animateur : Alain FAURE, Directeur de Recherche au CNRS en Science Politique

- Bénédicte FISCHER, Maître de Conférences en Droit Public ;
- Jean-Jacques GLEIZAL, Président de l'IDHIL ;
- Franck PETITEVILLE, Professeur de Science Politique à Sciences-Po Grenoble: « Les villes globales dans les relations internationales »;
- Yves VILTARD, Maître de Conférences en Science Politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Discutante : Anne SÉNÉMAUD, Consultante en coopération décentralisée

* * * * *

Présentation de la Maison de l'International puis cocktail dînatoire offert par la ville de Grenoble à la Maison de l'International

Vendredi 6 décembre

9h - 13h

Science Po Grenoble

9h00 – 10h45

5^{ème} table ronde :

L’impact et la question de l’évaluation



La table-ronde s'organisera en deux temps, en débattant d'une part de la problématique du réel impact de l'AICT, et d'autre part, en construisant un regard critique sur l'évaluation. La conclusion de la table-ronde se donnera l'ambition d'offrir une ouverture au colloque, en s'efforçant de comprendre ce que l'AICT a induit comme changements ici et là-bas, en matière sociologique, économique et politique.

Les impacts de l'AICT

Ces dernières années, l'AICT s'est renouvelée autour de la notion d'intérêt local et comme outil d'animation et de développement des territoires. À l'heure des contraintes budgétaires, les collectivités territoriales réinterrogent donc la spécificité et le sens de leur action internationale. Cette évolution coïncide avec la nécessité de penser l'internationalisation de nos territoires.

Les impacts positifs de l'action internationale pour les territoires et la réciprocité sont des notions acquises sur le plan idéologique, mais qui peinent encore à prendre corps dans la réalité. Il s'agira d'identifier les raisons de ces blocages et de les expliquer afin de formuler les conditions préalables de cet impact. Parmi celles-ci figure en premier lieu la vision portée par les décideurs politiques et administratifs sur l'action internationale. Est-elle perçue comme un véritable outil de management, de valorisation des métiers et de vocations internes ? Comme un instrument pour la réflexion et l'enrichissement de l'action publique locale et nationale ?

La question de l'impact permet de réinterroger l'intérêt des différentes parties : quel fut l'intérêt pour nos politiques d'aller coopérer avec celles des autres ? Qu'est ce que ça "rapporte" ? Quel impact sur les politiques sectorielles nationales et locales, en France, comme dans les pays partenaires ? De la nature de la relation partenariale dépendra également le niveau de ces impacts : les actions menées relèvent-elles uniquement d'une dimension d'aide unilatérale ? Les enjeux des deux territoires sont-ils pris en compte dans le montage des projets ? Quelles sont les modalités d'une véritable co-construction d'actions porteuses d'impacts positifs pour les deux

parties ? Ne convient-il pas de déconstruire l'idée de réciprocité pour envisager le partenariat sous l'angle de l'interdépendance des territoires ?
Au-delà des bonnes intentions, l'impact est-il réel ? Comment l'évaluer ?

Intervenants :

Animatrice : Rose-Marie DI DONATO, Directrice du GIP RESACOOOP

- Marie-Hélène CHAMBRIN, Docteur en sociologie et praticienne de la coopération décentralisée : « L'oasis de Figuig (Maroc) confrontée à la coopération décentralisée - 13 ans après » ;
- Elise GARCIA, Doctorante MRTE, Université de Cergy-Pontoise, ARRICOD : « De l'aide au développement au « retour sur investissement » : analyse critique des différenciations géographiques des stratégies d'AICT » ;
- Mary GELY, Doctorante PACTE-Territoires, Ecole doctorale de Grenoble, ARRICOD et Conseil général de l'Isère : « L'action internationale: entre défis et opportunités pour les collectivités territoriales françaises » ;
- Jean-Pierre MALE, Expert en AICT et coopération décentralisée. Ex directeur de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée UE-AL, Directeur du cabinet d'études ESTUDIS. Appui technique au projet AL-Las : « L'impact de l'AICT: entre l'imaginaire, la construction et la mesure » ;
- Véronique MOREIRA, Vice-présidente du conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la Coopération solidaire : « L'action internationale des collectivités a-t-elle un vrai impact dans la poursuite des OMD ? Joue-t-elle un vrai rôle géopolitique ? ».

Discutant : Guillermo URIBE, enseignant-chercheur à l'université Pierre Mendès-France (Grenoble)

10h45 – 11h15

Pause

11h15 – 13h00

L'évaluation en critique

Qu'elle soit vue comme politique publique à part entière ou comme une composante des politiques publiques sectorielles au niveau local, il est de plus en plus fréquent que l'action internationale des collectivités territoriales fasse l'objet d'évaluations. Évaluation a priori ou a posteriori de projets annuels ou pluriannuels, évaluations des partenariats lors des renouvellements de conventions de coopération, évaluations à mi-mandat ou à la fin du mandat de l'action internationale de la collectivité...toutes ces démarches semblent prouver que l'AICT

se professionnalise, se pense dans la durée, évolue. En France, elle est encouragée par des cofinanceurs (dont le Ministère des affaires étrangères), accompagnée par des dispositifs adaptés, fait l'objet de colloques et publications spécifiques. On met en exergue qu'elle sert à rendre compte aux citoyens/électeurs/contribuables, qu'elle doit être le fruit d'une volonté politique, qu'elle doit prendre en considération la diversité des partenaires, qu'elle peut apporter des recommandations et propositions concrètes en termes de possibilité d'action et de changement.

Mais qu'évalue-t-on vraiment ? Sur quels critères se base-t-on ? Ces critères sont-ils pertinents et permettent-ils de refléter les vrais impacts de l'AICT ? Peut-on évaluer, au-delà des projets et des politiques, les réels changements induits par l'AICT sur le long terme ici et là-bas ? On a, pour les 50 ans de célébration du Traité de l'Elysée, évoqué que les jumelages franco-allemands avaient contribué à construire une Europe de la paix. Comment reconnaître scientifiquement cette évolution ? Comment comprendre ce que l'AICT a apporté en matière de "valeurs" et de "modèles de développement" ? En d'autres termes, comment évaluer le "sens que l'on produit" ?

Intervenants :

Animateur : Eric RECOURA, Directeur des relations internationales de la Ville de Grenoble, ARRICOD

- «Retour critique sur une expérience d'évaluation en coopération décentralisée » avec :
 - Henri BERTHOLET, Maire Adjoint délégué aux relations extérieures et prospective supracommunale, Ville de Romans ;
 - Christophe Mestre, Chargé de mission et enseignant, CIEDEL
 - Frédéric DESHAYES, Responsable Mission des Affaires Européennes et Internationales de la Ville de Romans, ARRICOD ;
 - Ali AKROUT, Coordinateur de projets de coopération Romans-El Jem, El Jem (sous réserve) ;
 - M. Mustapha El MOUTAOUAKIL, Président de la commune de Taroudannt (sous réserve) ;
- Fleur FERRY, Responsable coopération décentralisée au conseil général de Seine Maritime, ARRICOD, « L'évaluation, facteur de changement » ;
- Bruno de REVIERS, Chargé de mission - F3E : « Des approches innovantes d'évaluation pour réinterroger le sens et l'impact de l'AICT » ;

Discutant : Philippe WARIN, Directeur de recherche CNR, Laboratoire PACTE / Observatoire ODENORE Grenoble.

13h00 – 13h15

Conclusions

- Ousmane SY, ancien ministre, vice-président de l'IRG (sous réserve)
- Jean-Jacques GLEIZAL, Président de l'IDHIL.